

DEC 19/2016

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2015-2016

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 11 juillet 2016

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 11 juillet 2016

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Virements de crédits n° DEC 19/2016 à l'intérieur de la Section III -
Commission du budget général pour l'exercice 2016

E 11309



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 5 juillet 2016
(OR. en)**

10931/16

FIN 440

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Mme Kristalina GEORGIEVA, vice-présidente de la Commission européenne
Date de réception:	5 juillet 2016
Destinataire:	M. Peter KAŽIMÍR, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Virements de crédits No DEC 19/2016 à l'intérieur de la Section III - Commission du budget général pour l'exercice 2016

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 19/2016.

p.j.: DEC 19/2016



BRUXELLES, LE 05/07/2016

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2016
SECTION III - COMMISSION TITRES: 19, 22

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 19/2016

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 1903 Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)

POSTE - 19 03 01 04 Autres mesures et opérations de gestion de crise CE -23 000 000,00

POSTE - 19 03 01 05 Actions d'urgence CE -37 000 000,00

POSTE - 19 03 01 07 Représentants spéciaux de l'Union européenne CE -25 000 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2204 Instrument européen de voisinage

POSTE - 22 04 01 03 Pays méditerranéens - Mesures propres à instaurer la confiance, sécurité et prévention et règlement des conflits CE 85 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

19 03 01 04 - Autres mesures et opérations de gestion de crise

b) Données chiffrées à la date du 20/06/2016

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	148 770 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	148 770 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	2 167 614,39
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	146 602 385,61
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	123 602 385,61
7 Prélèvement proposé	23 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	15,46 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	1 317 929,37
2 Crédits disponibles à la date du 20/06/2016	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

d) Justification détaillée du virement

La ligne budgétaire couvre le coût des missions effectuées dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, autres que le Kosovo, la Géorgie et l'Afghanistan. Après prise en compte tous les besoins connus en 2016, un montant de 23 millions d'EUR en crédits d'engagement peut être transféré pour renforcer d'autres lignes budgétaires de la rubrique 4.

I.2

a) Intitulé de la ligne

19 03 01 05 - Actions d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 20/06/2016

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	37 000 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	37 000 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	37 000 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0,00
7 Prélèvement proposé	37 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	100,00 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 20/06/2016	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	s.o.

d) Justification détaillée du virement

La ligne budgétaire devrait couvrir le coût des nouvelles missions ou initiatives dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune. Conformément aux prévisions actuelles, toute prolongation ou éventuelle nouvelle mission en 2016 peut être couverte par les crédits existants inscrits au chapitre sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Le montant de 37 millions d'EUR en crédits d'engagement peut donc être transféré intégralement pour renforcer d'autres lignes budgétaires de la rubrique 4.

I.3

a) Intitulé de la ligne

19 03 01 07 - Représentants spéciaux de l'Union européenne

b) Données chiffrées à la date du 20/06/2016

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	25 000 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	25 000 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	25 000 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0,00
7 Prélèvement proposé	25 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	100,00 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	4 463 347,81
2 Crédits disponibles à la date du 20/06/2016	1 803 891,57
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	59,58 %

d) Justification détaillée du virement

Les mandats de six représentants spéciaux de l'UE ont été renouvelés en 2015 pour une durée de 16 mois au lieu des 12 mois initialement prévus, soit jusqu'au 28 février 2017. Le renouvellement de trois autres mandats de représentants spéciaux de l'UE a été financé par des fonds recouverts d'actions précédentes (pour un montant de 2,9 millions d'EUR). Par conséquent, le montant de 25 millions d'EUR en crédits d'engagement peut être intégralement utilisé pour renforcer d'autres lignes budgétaires de la rubrique 4.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

22 04 01 03 - Pays méditerranéens - Mesures propres à instaurer la confiance, sécurité et prévention et règlement des conflits

b) Données chiffrées à la date du 20/06/2016

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	131 000 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	-13 000 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	118 000 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	30 000 000,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	88 000 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	173 000 000,00
7 Renforcement proposé	85 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	64,89 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 20/06/2016	20 064 565,20
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	s.o.

d) Justification détaillée du virement

Le présent virement de crédits d'engagement est destiné à honorer une partie de la contribution du budget de l'Union 2016 à la conférence internationale des donateurs de février 2016 sur le soutien à la Syrie et aux pays de la région. Le montant du virement servira à répondre aux besoins prioritaires des réfugiés et des migrants au Liban et en Jordanie par l'intermédiaire du fonds fiduciaire Madad. Au Liban, les actions financées concerneront les domaines de l'éducation, de l'assistance sociale et de l'intégration, des moyens de subsistance et des services de santé destinés aux réfugiés, et en Jordanie, elles porteront sur les activités de gestion des déchets solides.